

# CAZAUX-PLAISANCE

Date de parution  
Janvier 2010

Année 2010  
Numéro 18



## HALTE-INFOS 01/2010

Dans ce numéro 18 :

### NOUVELLES DE LA HALTE NAUTIQUE

Nouvelles de la  
Halte

1

#### ENVIRONNEMENT :

Au mois d'août dernier est apparu une étrange «bête» gélatineuse dans la Halte Nautique, accrochée aux cordages, et orins:

Nouvelles de la  
Halte

2

La PECTINATELLA MAGNIFICA alias BRYOZOAIRE MAGNIFIQUE (la Mairie a diligenté une étude avec un laboratoire de l'Université de Bordeaux)

Infos & Travaux

3

Des photos ont été affichées à la Capitainerie.

Divers



La Bryozoaire dans son milieu



A la sortie de l'eau

#### Portillon de la Traque « F » :

Le 03 juillet le portillon de la traque « F » a été installé, mais un défaut qui je pense doit être résolu assez rapidement, le verrou à code était monté de manière à pouvoir l'ouvrir sans le code.



#### Régate Cazaux-Plaisance :

La régata Cazaux-Plaisance Gérard BARRÉ

A eu lieu le dimanche 02 août 2009, avec l'aide du CVCL. Les prix : attribués aux trois premiers : 1 Gilet VFI automatique, 1 gitomètre et 1 tableau marin, et ensuite une bouteille de vin à chaque concurrent, au jury. Ce fut un grand succès, de part le nombre important de participants (28 participants) (dont 10 de Cazaux-Plaisance). Bravo à tous.



Le 1<sup>ER</sup>



Le 3ème

**Halte Nautique propre :**

*Le samedi 28 Novembre 2009 de 09 heures à 16H, une équipe de vingt cinq personnes ainsi que la Directrice de la Halte et l'agent de surveillance ont nettoyé et enlevé les herbes des enrochements aux abords de la Halte, suite au faucardage du port effectué par la Ville les deux semaines précédentes, afin d'essayer d'éradiquer les herbes envahissantes.*

*Les travaux du matin finis, tous ce sont réunis sous la tente afin de prendre un apéritif champêtre et pique-nique.*

*Et ce par une météo clémente et dans une bonne ambiance !*



Avant



Au travail



Le barbecue



Le groupe

**INFOS**

### **Service des Immatriculations des navires**

Depuis le transfert de Bordeaux à Toulouse du Service des immatriculations des navires, en eaux intérieures

Les lettres « BD » deviennent « T O » et les numéros changent aussi, dès lors d'un quelconque changement, que ce soit du moteur ou d'une adresse, et bien sûr de propriétaire.

Notez l'adresse de ce Service regroupé :

**Service de la Navigation de Toulouse : Immatriculations Eaux Intérieures**  
**2 Port Saint Etienne**  
**BP 7204**  
**31073 Toulouse CEDEX**  
**Tel : 05 61 36 24 24**

Donc du travail à faire sur les coques des bateaux...

L'immatriculation aux AFFMAR Arcachon reste toujours possible : si l'on possède un permis mer ou si l'on veut que le bateau puisse naviguer soit sur le Bassin, par exemple, soit sur un lac.

(attention aux voiliers avec moteur de plus de 4,5 kw/h : permis bateau : mer ou fluvial : obligatoire sur les lacs).

### **5 Divers**

Convention Base /Domaines et la ville pour l'occupation du lac côté Gironde : La Commission se réunit afin d'établir la nouvelle convention d'utilisation du plan d'eau (renouvelable tous les 5 ans) (délimitation des zones de ski nautique et de 2 zones écologiques à préserver demande d'utilisation de la zone militaire du lac en cas de non activité de la Base, etc... )

L'arrêté Préfectoral pour son application est prévu pour le 1<sup>er</sup> juillet 2010.

## **TAVAUX RÉALISÉS SUR LA HALTE**

### **Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et ayant été exécutés:**

1. La signalisation des parkings afin de bénéficier de plus de places pendant les périodes d'affluence.
2. La remise en état des lumières autour de la Halte, les 3/4 étaient cassées.
3. Dragage du chenal, que nous avons critiqué pour la mauvaise exécution du travail, mais la facture était payée.
4. Réfection de l'éclairage : l'installation des projecteurs pour un meilleur éclairage la nuit et aussi éviter en partie les vols.
5. Changement du bois de la promenade côté traques : réfection du bois par une qualité exotique " faveira grande", remplacement des boulons d'ancrage par de l'INOX.
6. Réfection de la route, goudronnage des parkings (côté gauche de la descente, une partie en face du CVCL côté Capitainerie et 1 place pour handicapés) le reste des parkings est comme avant, recouvert d'écorces de pin. Par contre les bords de route sont renforcés par des bordures "Chanfrein" (la Régie doit prévoir un entretien de ces écorces plus souvent). Les travaux sont réalisés. Notre proposition de refaire l'anneau routier et les parkings en enrobé, soit environ 110 places au lieu de 80 n'a pas été retenue par la Régie, qui encore une fois, a lancé les appels d'offre avant la moindre discussion avec notre association.
7. Réfection de la barrière côté traque F.
8. Bornes récupération des eaux grises et noires.
9. Réfection du portillon traque "F".
10. Enrochement de la Halte, Palplanches sortie de la Halte
11. Habillage des poteaux de traque avec remplissage de béton.
12. Pose des écorces de pins sur les parkings de la Halte Nautique.
13. La gratuité des bornes de récupération des eaux grises et noires à compter du début juillet 2008 pour deux ans.
14. Pose du portillon Traque « F »

### **Rappel de tous les travaux demandés par l'Association à la Mairie et non exécutés**

1. Circulation de l'eau dans la Halte.
2. Aire de carénage.
3. Réfection de la promenade chenal côté Halte.
4. Revoir toutes les bornes électriques des traques (contacts rouillés, fermetures cassées, prises ne fonctionnant pas) prévu pour 2009.
5. Installation de quatre caméras dont deux caméras de surveillance traques F et A prévue pour 2008, voté au Conseil Municipal du 12 juin 2008.
6. Portillon à chaque traque.
7. Revoir tous les extincteurs (emplacement sur les traques).



**CAZAUX-PLAISANCE**



**Cazaux-Plaisance** membre de l'**Union Nationale**  
des Associations de Navigateurs de Gironde **33**

Téléphone :  
06 75 16 45 14

Messagerie :  
[contact.bureau@cazaux-plaisance.org](mailto:contact.bureau@cazaux-plaisance.org)  
[cazaux.plaisance@neuf.fr](mailto:cazaux.plaisance@neuf.fr)

**Association Loi 1901**  
**Créer en juillet 1998**  
**Réinscrite à la Préfecture de la**  
**Gironde sous le N°588 et publiée**  
**au JO du 23 avril 2005**

Rédaction : **CAZAUX-PLAISANCE**  
Photos :  
**Denis COTTIN**  
**Roger MALIPIER**

[www.cazaux-plaisance.org](http://www.cazaux-plaisance.org)

**Rejoignez-nous en adhérant à**  
**CAZAUX-PLAISANCE**  
**Plus nous serons représentatifs**  
**plus nous serons efficaces**

L'association propose d'œuvrer en concertation avec les autorités compétentes (en particulier municipales), d'autres associations pour :

- faire respecter le règlement intérieur de la Halte Nautique par les usagers et le public fréquentant le lac de Cazaux
- faire préciser et respecter les droits et les devoirs respectifs des usagers permanents ou occasionnels, du public, et de la commission extra municipale
- de façon générale, défendre et faire respecter les droits et intérêts légitimes des usagers de la Halte Nautique, de ses installations, de son environnement, et éventuellement les droits et devoirs associés à l'exercice des activités nautiques communément pratiquées avec un navire de plaisance mouillant régulièrement dans la Halte.